

Fusion entre deux communes

Blonay et Saint-Légier ont-ils un avenir commun?

Dernière ligne droite avant le vote du 27 septembre. Les communes voisines décideront si elles s'unissent.

Karim Di Matteo

Après le oui des deux Municipalités puis des Conseils communaux en début d'année, les populations de Blonay et de Saint-Légier apporteront-elles leur aval nécessaire et définitif, le 27 septembre, pour sceller l'union des deux communes voisines en donnant

ainsi naissance à une nouvelle ville de 12'000 habitants?

En cas de oui, la fusion entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Il s'agirait de la plus grosse fusion dans le canton après celle de Montreux en 1962. Selon la convention validée par les politiques, la nouvelle entité «Blonay-Saint-Légier» serait dirigée par une Municipa-

lité à sept et le siège administratif se situerait à Blonay. Le taux d'imposition est prévu à 68,5 points (contre 70 actuellement).

À quelques jours de connaître le verdict de cette campagne, «24 heures» confronte une dernière fois l'avis des pro et antifusion sur quatre thèmes clés durant cette campagne.

Pour

«C'est une évidence»

● **La fusion, suite logique?**

Effectivement, les deux communes sont à ce point proches qu'on a de la peine à détecter la frontière. De nombreux groupes associatifs sont communs, les municipalités et les populations sont toujours conviées dans les fêtes des uns et des autres, il y a donc dans la fusion une évolution évidente pour un fonctionnement optimal visant le bien commun de l'ensemble de la population.

● **Une plus grande stabilité financière et une meilleure capacité à investir?**

En effet, la commune fusionnée aura une forte stabilité financière, bénéficiera d'une baisse notable de la charge péréquative (de 1,7 à 2 millions) et verra le maintien pour les années à venir du taux d'impôt de 68,5% prévu par la convention de fusion. Brandir la dette comme un épouvantail est un raccourci simpliste! Chaque commune a investi à son tour dans des infrastructures nécessaires. Le montant concerné (hypothèque) est amorti grâce à des sommes annuelles très raisonnables sur 30 ans. Blonay a construit dans les années 2000 le Collège de Bahyse, Saint-Légier celui de Clos-Béguin en 2015. La fusion renforcera encore l'effet de lissage du remboursement.

● **Plus grand, plus fort?**

En l'occurrence, la fusion nous amène à être une commune d'envergure qui va compter de manière importante sur les plans politiques et financiers au sein de la région et face au Canton, avec comme corollaire une meilleure préservation de l'autonomie communale. Aujourd'hui, les com-



Anne Will Lévy, ancienne constituante et députée Verte

munes subissent beaucoup plus qu'elles ne donnent des impulsions. Si elles veulent conserver un poids politique et financier, elles doivent prendre des mesures. Parmi elles figure la fusion. Sinon, elles ne seront plus que des coquilles vides, obligées d'exécuter des tâches de plus en plus compliquées sans en avoir les moyens.

● **Plus efficace sur des thèmes à portée régionale?**

Les identités politiques communales font de la Riviera un millefeuille comptant une septantaine de couches qui ne se recoupent pas. À Blonay et Saint-Légier, nous avons les mêmes intérêts, la même population, le même taux d'impôt. La population ne peut que bénéficier de la mutualisation des forces. Avec deux municipalités et deux Conseils communaux, les coûts sont trop importants et les multiples échanges prennent beaucoup de temps. Avec une seule commune, ces écueils tomberont et les projets bénéficieront d'un coup d'accélérateur. Sur le plan économique, Saint-Légier l'artisanale et Blonay la commerçante sont complémentaires et une union sera profitable à tous. Quant au personnel communal, le projet de convention prévoit à la fois de garder tout le monde et de prendre des mesures d'accompagnement pour rester dans la bienveillance.

Contre

«C'est un leurre»

● **La fusion, suite logique?**

Certes, il y a déjà des collaborations dans la société civile et elles fonctionnent, alors pourquoi changer? Il n'y a pas besoin d'une fusion pour ça. Dans les clubs de foot ou de basket, il y a autant des gens de Blonay que de Saint-Légier. Plus la votation approche et plus je rencontre des gens de Blonay qui ne veulent pas être de Saint-Légier, et vice versa. Ils ont vraiment l'impression de perdre leur identité. Et je parle de personnes de toutes les générations. Il n'y a qu'à voir les discussions sur le nouveau blason, c'est très clivant.

● **Une plus grande stabilité financière et une meilleure capacité à investir?**

Deux choses. Primo, Blonay vit à crédit et Saint-Légier compte une immense dette. Et un taux d'imposition de 68,5, ce n'est juste pas viable. Il faudrait être au moins à 73. On nous dit qu'on y gagnerait en péréquation? C'est le jeu de la boule de cristal! Personne ne sait quelle sera la situation dans deux ans. Quant aux 750'000 francs du Canton en cas de fusion, ils ne paieraient même pas l'harmonisation de certains services, à commencer par la mise à niveau de l'informatique. Pour de toutes petites communes, c'est un sacré coup de pouce, mais pour celles comme les nôtres, c'est de la poudre aux yeux.

● **Plus grand, plus fort?**

C'est un leurre. On deviendrait la quatrième ville de la Riviera - derrière Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz - et on est déjà dans la partie haute du classement en comparaison cantonale. Si l'on



André Grivel, conseiller communal Vert à Blonay

était au même niveau que La Tour, nous n'aurions pas plus d'avantages. Et d'ailleurs, plus fort en quoi? Nous perdriions même du monde dans les instances intercommunales. ASR (ndlr: plate-forme regroupant 4 services de secours de la région) est un exemple type: on perdrait deux délégués, de 11 à 9, plus un municipal dans le comité directeur. Idem au sein de la compagnie de transports MVR avec un municipal en moins.

● **Plus efficace sur des thèmes à portée régionale?**

Il n'y a pas de projet porteur entre les deux communes et la fusion ne saurait en être un! Les municipalités nous disent ne pas pouvoir s'engager sur des projets d'avenir puisque les gens qui composeront l'éventuelle Municipalité unifiée ne sont pas connus. Or, la fusion, c'est pour les générations à venir. J'ai de gros doutes sur le fait qu'en rassemblant deux services, avec deux chefs, on gagne en efficacité. Au contraire, la fusion engendrerait une plus grande partie administrative et la proximité en souffrirait. Par ailleurs, le centre administratif se situerait à Blonay et j'aime à dire pour plaisanter aux gens de Saint-Légier qu'il leur faudrait prendre le train pour monter à la «capitale».



Né en 2005 à San Francisco, le Park(ing) Day fait peu à peu parler de lui en Suisse. DR

Des places de parc se muent en espaces conviviaux

Park(ing) Day
La troisième édition veveysanne de la manifestation a eu lieu ce vendredi. Objectif de ce concept importé de Californie: «imaginer de nouveaux usages urbains».

Le Park(ing) Day ne sonne pas forcément connu à toutes les oreilles «mais il tend à s'institutionnaliser», selon Gabriela Kämpf, coïnatrice de la troisième édition veveysanne de l'événement ce vendredi et conseillère communale Décroissance-Alternatives. Le principe de ce rendez-vous né à San Francisco en 2005 et organisé le troisième week-end de septembre? Transformer temporairement quelques places de parc payantes en espaces conviviaux pour penser la ville avec moins d'espace public dévolu au trafic individuel motorisé.

À Vevey, les trois places réquisitionnées cette année se situaient à l'avenue Paul-Cérésolle. «Parce qu'elle est très symbolique avec son gros trafic de voitures et sa zone 30 peu sécurisante pour les piétons faute d'être suffisamment bien signalisée», explique l'élue sur fond de vrombissements de moteur continus.

De la réflexion ludique

Sans être ouvertement politique, le Park(ing) Day se veut militant. Pour preuve l'édition 2019 à la rue du Simplon organisée sans autorisation... en face des locaux de la police: «Nous voulions attirer l'attention sur le manque de passages pour piétons sécurisés sur ce chemin des écoliers. Les agents nous avaient priés de partir après une heure. Mais cela avait quand même été positif, puisque nous avons pu dialoguer avec eux sur cette question.»

Rien de ça en 2020. Tout a été fait dans les règles et les autorités

ont autorisé le collectif à bloquer les trois places de 11 h à 15 h 30, «ce qui témoigne d'un soutien bienvenu de la Ville», ajoute Gabriela Kämpf. Sur place, l'ambiance est «bon enfant», expression tout indiquée: puzzle, dessin, corde à sauter, slackline, atelier haïkus - ces petits poèmes japonais -, chaise longue, coin détente et le «VéloVent sans champion» de l'artisan-artiste Gerry Oulevay, soufflerie à deux roues qui permet de gonfler des formes en pédalant ou de maintenir une balle en suspension.

«L'important, c'est d'instaurer un dialogue sur l'avenir de cette ville qui se prête totalement à la mobilité douce»

Gabriela Kämpf, conseillère communale Décroissance-Alternatives

En somme, tout est bon pour inciter à l'échange. «Nous demandons aux gens de nous dire ce qu'ils veulent ou ce qu'ils ne veulent pas, reprend Gabriela Kämpf. Certains nous accusent de ne pas comprendre leur nécessité à disposer d'un véhicule, d'autres au contraire nous demandent pourquoi nous n'avons pas bloqué toute la rue! L'important, c'est d'instaurer un dialogue sur l'avenir de cette ville qui se prête totalement à la mobilité douce.»

À noter que Vevey était l'une des cinq villes romandes à avoir pris part à ce Park(ing) Day 2020 avec Lausanne (au boulevard de Grancy, organisé par la section locale des Verts), Genève, Porrentruy et Delémont (JU).

Karim Di Matteo

Le comptoir d'Aubonne voit plus grand

Foire régionale
Un comité renouvelé souhaite faire de la manifestation jusqu'ici locale le rendez-vous phare des commerçants de La Côte. Un pari osé.

Bien qu'annulés, les comptoirs vaudois ont paradoxalement beaucoup fait parler d'eux ces derniers jours. Faut-il rembourser les exposants, les contraindre à tenir leurs stands en 2021 alors les factures s'empilent sur leurs bureaux ou alors tout laisser tomber? Autant de questions délicates à régler au sein d'associations qui ressemblent à des grandes familles où tout le monde se connaît.

Avec son rythme triennal, AubonnExpo a survécu aux disparitions nombreuses de ces foires régionales, sans toutefois avoir

l'aura de LA référence dans le district: l'Expo de Cossonay. Mais les organisateurs sont bien décidés à lui donner une nouvelle ampleur, le comité ayant subi des modifications qui riment avec ambitions. «Entre Nyon et Morges, il n'y a plus de «gros» rendez-vous pour mettre le tissu économique en vitrine», souligne le président Stéphane Cloux.

«Nous voulons toujours cultiver notre identité aubonnoise, mais devenir aussi le comptoir de toute La Côte, au service des entreprises de ce vaste périmètre. Nous avons renforcé nos structures, allons développer la communication et les premiers retours sont excellents», a assuré le nouvel homme de la prochaine édition prévue en août 2021 devant une salle presque comble venue découvrir avec curiosité les changements promis.

Hôte d'honneur, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a promis un stand d'une ampleur sans précédent, ainsi que des actions de promotion de «ses» métiers auprès des écoliers. Un quatrième jour a été ajouté et si l'on sent les exposants impatients de retrouver le public, l'incertitude est aussi présente dans les esprits. «S'inscrire aujourd'hui signifie de vous louer un espace mais aussi de financer la réalisation d'un stand qui ne servira peut-être à rien dans un an», s'est inquiété un artisan «historique».

«Nous ne pouvons fournir aucune garantie! Mais nous suivrons la situation sanitaire et si le risque est trop grand le jour où nous devrions vraiment engager de grosses dépenses, nous annulerons et rembourserons. Mais nous n'y pensons pas aujourd'hui», assure Stéphane Cloux. **Cédric Jotterand**

PUBLICITÉ



Trop c'est trop!

75'000 nouveaux immigrants s'installent chaque année dans notre petit pays.

Depuis 2007, la libre circulation a déjà provoqué le bétonnage d'espaces verts et de terres cultivables équivalant à 57'000 (!) terrains de football.

Ça ne peut pas continuer comme ça!

OUI à l'initiative de limitation

Comité écologique contre le bétonnage de la Suisse, Case postale, 8021 Zurich